

**DEPARTEMENT
 DE HAUTE-SAVOIE
 ARRONDISSEMENT D'ANNECY
 COMMUNE DE MURES**

**DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 29/11/2022**

Date de convocation
 24/11/2022

Date d'affichage
 02/12/2022

Nombre de conseillers
 en exercice 15
 présents 13
 votants 14

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf du mois de novembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle Pierre Reignier, sous la présidence de Monsieur David DUBOSSON, Maire

Présents :
 Daniel BALBO, Jean-Paul BERTHOD, Emmanuel BOUVIER, Etienne DENIGER, Jennifer DOMINGUES, David DUBOSSON, Marlène GREVAT, Florence HERITIER DAVIET, Christelle MEINDER, Adeline MULOT, Pascal PETRINI, Delphine POLLIER, Julie ROUPIOZ

Absents excusés : Thomas JACQUET (pouvoir à J. DOMINGUES), Geoffrey PROUILLET

Secrétaire : Florence HERITIER DAVIET

D2022/31 – OBJET : SALLES COMMUNALES ET PREAU – Tarifs et modalités de gestion pour les réservations effectuées à compter du 01/01/2023

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à fixer les tarifs et les modalités de gestion des salles communales et du préau de l'école ;
 Le Conseil Municipal après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré,

- **DECIDE** à l'unanimité, de fixer les tarifs et les modalités de gestion des salles communales et du préau de l'école suivants :

Salle Pierre Reignier (maxi 80 pers.-vaisselle sur demande)	Vendredi soir	Forfait 2 jours consécutifs (semaine ou week-end)	Cautions
<i>Habitant Mûres</i>	80.00 € + 50.00 € du 1er nov. au 30 avril pour participation aux frais de fonctionnement	200.00 €	1 000.00 € + 150.00 € (dégâts matériels/ménage)
<i>Habitant Canton</i>	100.00 € + 50.00 € du 1er nov. au 30 avril pour participation aux frais de fonctionnement	400.00 €	1 000.00 € + 150.00 € (dégâts matériels/ménage)
<i>Association Mûres</i>	gratuit + 50.00 € du 1er nov. au 30 avril pour participation aux frais de fonctionnement	gratuit	1 000.00 € + 150.00 € (dégâts matériels/ménage)
<i>Association Canton</i>	100.00 € + 50.00 € du 1er nov. au 30 avril pour participation aux frais de fonctionnement	200.00 €	1 000.00 € + 150.00 € (dégâts matériels/ménage)

Préau de l'école (uniquement pdt les vacances scolaires → 20H)-			
Vin d'honneur mariage habitant de Mûres	50.00 €		200.00 €
Salle des Cérémonies – Salle des Farines			
Association Mûres	gratuit	gratuit	
Autres types de loueur	100.00 €		

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance



Le Maire

David DUBOSSON

